Envoyé en préfecture le 17/08/2026
Reçu en préfecture le 17/08/2026
Publié le
ID : 044-254400955-20260708-260708B_GOUV_02-DE

DEL n°260708B_GOUV_02

Extrait du Procès-Verbal des délibérations du

Bureau du 8 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit juillet à 14h le bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière s'est réuni dans la salle de la Goélette dans la Maison du Port de Rozé, à Saint-Malo-de-Guersac, sur convocation du trente juin et sous la présidence de Monsieur Éric Provost, délégué de la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire et président du syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière.

Délégués présents ou représentés :

MM. Clobert, Cochy, Demarty, Dumez, Fréour, Guihéneuf, Perrard (en visioconférence), Provost (+ pouvoir de M. Octor), Séchet.

Délégués absents non représentés :

Mme Porcher.
MM. Bessière, Lequerré, Louvrier.

Secrétaire de séance : M. Cochy

Désignations des représentants du syndicat mixte du Parc dans des structures partenaires

Vu *l'article R333-1 du Code de l'environnement précisant les missions d'un parc naturel régional,*

Vu *la délibération du bureau du Parc naturel régional de Brière en date du 20 octobre 2021 de désignations des représentants du syndicat mixte du Parc dans d'autres structures – pour la mandature précédente,*

Considérant *les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Brière approuvés par le comité syndical du 20 décembre 2023,*

Considérant *le règlement intérieur des instances du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Brière approuvés par le comité syndical du 27 mars 2024, notamment l'article 27,*

Considérant *que les présidents de commission ne sont pas tous connus à ce jour,*

Monsieur le président indique que, suite au renouvellement des instances, il convient de désigner des représentants du syndicat mixte du Parc dans différentes structures dont le syndicat mixte est membre ou partenaire.

Le représentant rend compte de sa participation aux différentes structures lors des réunions du bureau et/ou de la commission dont la thématique est la plus proche.

Monsieur le président propose les représentions suivantes :

AMÉNAGEMENT DURABLE

Addrn (Bureau)	**M. Eric Provost**
Addrn (CA)	**M. Eric Provost**

.../...

Envoyé en préfecture le 17/08/2026
Reçu en préfecture le 17/08/2026
Publié le
ID : 044-254400955-20260708-260708B_GOUV_02-DE

BIODIVERSITÉ, ZONES HUMIDES

Comité de pilotage Natura 2000 « Grande Brière, marais de Donges et du Brivet »	**M. Eric Provost**
Comité Régional Biodiversité	**M. Eric Provost**
Comité consultatif de la RNR	**M. Eric Provost**
Comité de pilotage Natura 2000 marais salants et Mès	M. Olivier Demarty
Comité de pilotage Natura 2000 Estuaire de la Loire	M. Olivier Demarty
Comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI) du bassin de la Loire, des côtiers vendéens et de la Sèvre niortaise	M. Olivier Demarty
Ramsar	M. Olivier Demarty
Représentant pour les différentes instances sur l'eau : - les SAGE Estuaire de la Loire et Vilaine (Commissions géographiques, Comités de Commissions Locales de l'Eau,…) - Bassin Loire Aval et côtier	M. Olivier Demarty
Réserves Naturelles de France (Assemblée Générale)	M. Olivier Demarty
Conservatoires d'Espaces Naturels des Pays de la Loire (membre de droit) – Assemblée Générale	M. Olivier Demarty
Assemblée Régionale Mer et Littoral	**M. Eric Provost**
MAB France (Assemblée Générale)	**M. Eric Provost**

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDO.A.)	M. Jacques Cochy
Commission régionale pour l'agro-environnement et le climat (CRAEC)	M. Jacques Cochy

ÉCONOMIE DURABLE ET TOURISME

SPL Loire-Atlantique Développement (Assemblée Spéciale et Assemblée Générale)	**M. Eric Provost**

Les autres représentations seront étudiées ultérieurement.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Parc, à l'unanimité, par vote à main levée, approuvent ces représentations.

Parc naturel régional de Brière
Centre administratif
Ile de Fédrun
214, rue du Chef de l'Ile
44720 Saint-Joachim
Tél. : 02.40.91.68.68
Fax : 02.40.91.60.58
e.mail : info@parc-naturel-briere.fr

Eric PROVOST
Président du SM Parc Naturel Régional Brière
17 août 2026

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.